Création d'une recyclerie

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté de Communes Loire, Nièvre et Bertranges
14 Avenue Henri Dunant

JAN
Frédéric
Bourgogne-Franche-Comté
frederic.jan@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ASSOCIATIONS, , ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS), REEMPLOI, BOIS,, DECHET ENCOMBRANT, DECHETERIE

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

En 2014, le Conseil départemental de la Nièvre menait en concertation avec l'ensemble des collectivités du département, une étude de faisabilité d'un réseau de recycleries dans le département. Cette étude consistait à étudier le gisement de déchets se trouvant dans les bennes de déchèteries qui peut être détourné pour la réutilisation ou la valorisation.

Lors de cette étude, il s'est avéré que sur les 20 000 Tonnes produits dans les déchèteries du Département :

7 % pouvaient être détournés et être triés, nettoyés, réparés, transformés pour être réemployés.

Ces conclusions ont conforté les élus du pays charitois à créer une zone de détournement (zone de gratuité) au sein même de la déchèterie intercommunale afin de donner une 2ème vie aux objets et de réduire les apports en enfouissement et en incinération.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Ce détournement permet :

- de donner une 2ème vie aux objets ;

- d'aider au développement de l'économie sociale et solidaire ;

- de diminuer les apports en enfouissement et en incinération ;

- d’économiser les coûts de traitement ;

Résultats quantitatifs:

Cette zone de détournement est tenue par une association locale « A L’ECOUTE » qui sera présente sur la déchèterie tous les jeudis matin afin de mettre en place les objets détournés (zone de gratuité) et vendre les meubles.

Durant les autres plages horaires, la recyclerie sera en libre service, c'est-à-dire que les usagers devront payer selon les tarifs affichés pour les produits qu’ils voudront prendre. Les recettes seront intégralement destinées à l’Association « A L’Ecoute ! » afin qu’elle puisse les réinvestir dans leur action sociale auprès de la population du pays charitois.

Bilan : 400 € de recette par mois en moyenne depuis l'ouverture

Pour le moment, il n'y a pas de pesée des produits entrant dans la recyclerie. L'achat d'une balance est à l'étude pour connaître le tonnage détourné et pouvoir intégrer le mobilier récupérer dans le tonnage ECOMOBILIER.

Résultats qualitatifs :

Cette structure aide au changement des comportements et des habitudes de consommation.

Les agents de déchèterie informent dès l'arrivée des usagers à la déchèterie de l'existence de la zone de détournement. Les produits en bon état son systématiquement détournés. Les usagers ont vite pris l'habitude de déposer à la recyclerie et de se balader dans le bâtiment pour trouver ce dont ils sont besoin.

En parallèle, pour développer les changements de comportement comme le don, la vente, le troc, la collectivité a voulu s’équiper d’un outil web.

www.payscharitois.eco-mairie.fr

Où les habitants pourront, en ligne, donner, troquer, vendre les objets dont ils veulent se débarrasser. Cet outil a une dimension territoriale car il concerne uniquement les communes du Pays Charitois et alertera en priorité les associations pour les objets destinés au don.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Juin: Conception du projet avec l'association "A l'écoute"

Septembre: Dépôt du permis de construire de la recyclerie au sein de la déchèterie intercommunale,

Octobre: Finalisation de l'organisation,

Janvier: Préparation en interne de la zone de construction : dalle en béton,

Mi-janvier: Construction du bâtiment par des entreprises locales (Pobi, Dos Santos, Lagoutte, ATN...)

Février-Mars : Aménagement du bâtiment en interne : électricité, étagères murales et centrales

Mars-Avril: Dépôt des produits dans la recyclerie (inauguration avec une recyclerie abondée de divers produits),

27 avril 2016 : Inauguration de la recyclerie et lancement de la communication.

Avril : Ouverture du site ecomairie.payscharitois.fr

Juin : Communication pour promouvoir le site

Année principale de réalisation:

2015

Moyens humains :

Réalisation du projet :

- Permis de construire : 1ETP pendant 1 journée
- Construction / Amenagement en interne : 2ETP pendant 4 jours
- Conception /organisation : 1 ETP pendant 7 jours
- Communication site internet : 1 ETP pendant 2 jours

Fonctionnement :

- 2 bénévoles 2 demi-journée par semaine (rangement, tri, récupération recette)
- 2 agents de déchèterie au quotidien: information, sensibilisation, aide au dépôt

Moyens financiers :

Coût du projet :

- 32 400 € H.T pour la construction et l'aménagement du bâtiment,

- 1 000 € H.T pour la création du site ecomairie.fr,

- 1 800 € H.T de communication (panneaux déchèterie, publicité presse local, bâche de communication, flyers et affche site internet).

Moyens techniques :

Construction d'un bâtiment bois de 60m2 aménagé, fermé et sécurisé au sein de la déchèterie intercommunale.

Partenaires moblisés :

Le projet a été conçu grâce à l'investissement de l'association "A l'écoute" pour la gestion de la recyclerie. Les Acteurs Solidaires en Marche, avec qui un partenariat a été créé pour la valorisation des vélos,a également été associé.

La recyclerie permet également d'être une ressource matériel pour les situations d'urgence en lien avec

les Restos du Coeur.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Ce projet peut être reproduit sous différentes formes avec différents partenaires.Le fait de travailler conjointement avec une association relevant de l'économie social et solidaire a permis de faciliter la création du projet car le fonctionnement, la gestion du site ne relève pas de la collectivité. Bien que les agents soient toujours présents pour aider les bénévoles et améliorer le fonctionnement.

Difficultés rencontrées :

Le côté original du projet est le fonctionnement en "libre service". les usagers qui viennent chiner dans la recyclerie s'autogèrent.

Il est tout à fait possible que tout soit gratuit à la recyclerie mais ce n'est pas important. L'argent collecté est un plus pour l'association et ce qui n'est pas jeté est un poids en moins pour la collectivité. Le tout favorise une approche différente du "geste de jeter" et prouve qu'il y a d'autre alternative.

Recommandations éventuelles:

Il est nécessaire d'informer les usagers que "leurs déchets" peuvent être réutilisés et avoir leur accord.

Deux panneaux ont été réalisés et affichés en déchèterie " Tout déchets déposé sur le site de la déchèterie intercommunale pourra être réemployé ou réutilisé ! En cas de refus de votre part, merci d'avertir les gardiens".

Une question de goût !

Les produits déposés à la recyclerie ne sont pas du goût de tous mais le jugement de chacun ne doit pas altérer le but de la zone de détournement qui est d'éviter de jeter et favoriser le réemploi.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **mars 2019**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.